Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 92 (1947)
Heft: 2

Artikel: L'esprit de l'armée [fin]
Autor: Vallière, P. de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348363

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'esprit de l'armée

(fin)

Les Confédérés de l'époque héroïque avaient, en tactique, comme en stratégie, une doctrine invariable : *l'offensive.* Ils considéraient la défensive comme un aveu de faiblesse, même devant une supériorité numérique écrasante. A Saint-Jacques sur la Birse, en 1444, 1500 Suisses attaquèrent 40 000 Armagnacs, à Giornico, en 1478, un millier d'hommes assaillirent 15 000 Italiens. A Marignan, en 1515, 32 000 Suisses prirent l'offensive devant 60 000 Français, renforcés le second jour par 20 000 Vénitiens. Pour éloigner la guerre de leurs frontières, ils pénétraient immédiatement en territoire ennemi, ainsi aux guerres de Bourgogne, de Souabe, d'Italie. Ils avaient l'avantage de la rapidité de manœuvre, de la discipline du rang, du commandement responsable, à tous les échelons de la hiérarchie. Leurs conceptions stratégiques devançaient les temps. Pour anéantir leur adversaire, ils utilisaient la surprise, l'offensive brusquée, la manœuvre enveloppante facilitée par le fractionnement tripartite de leur ordre de bataille. Profitant habilement du terrain, ils appliquaient ces « principes immuables » qui traversent l'histoire des guerres comme un fil conducteur. Inspirés par leur génie propre, ils avaient rompu franchement avec le passé, avec ces rencontres frontales du moyen âge, d'où l'art des combinaisons et l'initiative intelligente étaient exclus. Marcheurs infatigables, ils étaient capables de franchir, à vive allure, des distances énormes. Les Zuricois et les contingents de la Suisse orientale parcou-

rurent, en juin 1476, 120 kilomètres en trois jours, pour entrer directement en ligne, à Morat. (Leur chef, baron de Hohensax.)

Le XVe siècle se termina par cette étonnante guerre de Souabe qui se propagea comme un vaste incendie, du Tyrol à l'Alsace. L'empereur d'Allemagne, Maximilien, vaincu par les Suisses dans vingt batailles, demanda la paix. Elle fut signée à Bâle, le 22 septembre 1499.

Débarrassés de leur ennemi héréditaire, les Cantons se jetèrent sur l'Italie. En quinze ans, plus de cent mille hommes passèrent les Alpes. Ils emportèrent Gênes d'assaut, battirent les Vénitiens à Agnadel, puis, entraînés dans la Sainte Ligue par le pape Jules II, ils se tournèrent contre le roi de France, Louis XII, s'emparèrent de tout le versant sud des Alpes et de la Lombardie. Ils avaient à leur tête un général aussi habile qu'entreprenant, le baron *Ulrich de Hohensax*, de Zurich. Le *cardinal Schiner*, évêque de Sion, était l'âme de ces expéditions, un Valaisan tenace et génial, le seul en Suisse à concevoir une grande idée qu'il fut bien près de réaliser : une politique nationale sur le plan européen, dans l'unité du monde chrétien, et l'accès à la mer, par des alliances avec Gênes et Venise. En 1513, protecteurs du Saint-Siège, les Confédérés écrasèrent les Français à Novare et les expulsèrent d'Italie, entrèrent à Milan, envahirent la France et mirent le siège devant Dijon. Ce fut l'apogée.

L'Italie s'effraya des exigences de ces libérateurs. Vettori, de Florence, craignait leurs ambitions : « Pour moi, c'est des Suisses seuls que j'ai peur et non de l'empereur d'Allemagne. Il n'y a qu'eux qui soient capables de contraindre le roi d'Angleterre à céder ». Un autre Florentin, l'illustre homme d'Etat et historien Machiavel, estimait alors les Suisses « *le plus libre des peuples, parce que le mieux armé...* nation plus redoutable que la France, et qui finira par asservir l'Italie, sans espoir de retour, car c'est une république armée comme ne l'ont jamais été aucun peuple, ni aucun monarque de ce temps ;

seul peuple qui soit resté pareil aux anciens, en ce qui concerne les institutions militaires ».

La défaite de Marignan, près de Milan (13 et 14 septembre 1515), mit fin à la politique conquérante des Suisses. Ce peuple turbulent, descendu des Alpes comme une force élémentaire, grisé par le succès, audacieux jusqu'à la témérité, avait trop longtemps menacé l'équilibre de l'Occident. François Ier, roi de France, réussit enfin à maîtriser les « dompteurs de princes ». Il se glorifia de pouvoir se nommer « vainqueur des Helvétiens ». Il fit frapper une médaille en souvenir de son triomphe, avec l'inscription : « J'ai vaincu ceux que seul César avait pu vaincre ». A sa mère, il écrivit pour annoncer la grande nouvelle : « Depuis deux mille ans, on n'a vu plus fière et plus cruelle bataille ». Son tombeau, dans la cathédrale de Saint-Denis, est orné de bas-reliefs du sculpteur Bontemps qui représentent cette « bataille des géants », une des plus grandes dates de son règne.

François Ier se fit un allié des Suisses dont la solide infanterie lui était indispensable pour réaliser ses vastes projets. La « paix perpétuelle » signée à Fribourg, en 1516, et l'alliance franco-suisse devaient durer plus de trois siècles.

* * *

La Haute Italie était perdue pour les Suisses. Le grand dessein du cardinal Schiner s'effondrait. De leurs conquêtes au sud des Alpes, les Cantons ne gardaient que le Tessin, la Valteline, Chiavenna et Bormio. Ils évacuèrent même Domo d'Ossola qui leur avait coûté tant d'efforts et de sang.

La crise de la Réforme allait aggraver l'échec de Marignan. Les dissensions religieuses qui remplirent tout le XVIe et le XVIIe siècle, empêchèrent les Cantons désunis de se relever, elles firent un désastre d'une seule bataille perdue. L'égoïsme, les rivalités, les particularismes locaux et les guerres civiles affaiblirent les institutions militaires, désorganisées par les

haines confessionnelles. Les milices cantonales, en décadence, vécurent sur le passé, leur instruction devint routinière et formaliste. Berne et Zurich, cependant, maintinrent leur état militaire sur un pied satisfaisant. Le bon esprit subsistait, malgré tout, avec les principes de l'âge héroïque : service obligatoire, mobilisation rapide, préparation de la jeunesse, exercice du tir. L'uniforme gardait son prestige ; on se mariait toujours en tenue de guerre, on célébrait avec éclat les anciennes victoires. Josias Simmler pouvait écrire à la fin du XVIe siècle : « En Suisse tous naissent soldats, et il n'y a aucun Suisse, pourvu qu'il devienne grand et soit robuste, en qui l'on ne voie les traits d'un homme de guerre ».

La réputation de valeur des Suisses préserva le pays pendant la guerre de Trente ans. Plus tard, en 1707, le Corps helvétique tint tête à Louis XIV, lors de la succession de Neuchâtel. En 1745, le prince Charles de Lorraine, avec 60 000 hommes, renonça à violer le territoire suisse, la Diète ayant décidé de mobiliser 175 000 hommes. Le service armé restait un privilège d'homme libre. J.-J. Rousseau proposait le système militaire des Cantons à la Pologne.

Comment expliquer cette survivance de l'esprit militaire ? La cause profonde doit en être recherchée dans une institution nationale qui fut aussi une industrie extraordinaire, héroïque et cruelle, sans laquelle le maintien de notre intégrité territoriale et la reconnaissance de notre droit à l'existence ne peuvent se comprendre : *le service étranger.*

En réalité, depuis Marignan, la véritable armée suisse s'est formée hors des frontières de la Confédération, dans les troupes et les régiments suisses de France, d'Espagne, de Naples, du Piémont, de Hollande, de Prusse, d'Angleterre, d'Autriche, de Pologne. L'alliance franco-suisse, la plus ancienne, avait la priorité sur toutes les autres. Les Cantons ont donné à la France un million deux cent mille hommes, 80 000 officiers, 460 généraux. Sous François Ier, Henri IV, Louis XIV, plus de la moitié de l'infanterie française était

suisse. Ces hommes n'étaient pas des mercenaires, le roi très chrétien les traitait officiellement de « très chers amis, alliés et Confédérés ». L'historien français Fieffé affirme que « des mercenaires n'auraient pas eu le dévouement que ces soldats ont si souvent montré ». Ils ont maintenu intacte la réputation du soldat suisse. Valeur de l'homme, de la troupe, proclamée par toute l'Europe, fidélité au devoir, esprit de sacrifice, discipline, qualités qui forcèrent l'admiration de tant de grands capitaines, de Bayard à Napoléon. « Saluons en passant ces soldats héroïques, s'écrie le duc d'Aumale dans son récit de la bataille de Dreux (1562), ces modèles de l'honneur et de la fidélité, qui, pendant plus de 300 ans, ont mêlé leur sang au nôtre sur tous les champs de bataille. » Et Napoléon leur donne ce témoignage : « Les meilleures troupes, celles en qui vous pouvez avoir le plus de confiance, ce sont les Suisses : ils sont braves et fidèles ».

En cessant de faire la guerre pour leur compte, en renonçant à toute ambition territoriale, les Suisses restèrent, grâce au service étranger, un peuple de soldats dont on craignait encore les accès de colère. Ainsi, l'époque des alliances étrangères fut la continuation de l'époque héroïque, sur un plus vaste théâtre qui s'étendit à l'Afrique, à l'Asie, à l'Amérique. Les puissances préféraient laisser les Suisses en paix, pour ne pas tarir cette source inépuisable de recrutement. Ce fut notre salut. L'alliance franco-suisse surtout a été depuis 1516 jusqu'en 1830, la base constante de la politique étrangère du Corps helvétique. Elle nous a rendu l'immense service, dans les heures de crise, de maintenir un trait d'union entre les Cantons. C'est ainsi que les régiments du roi sont devenus pour les Suisses « un élément de l'unité nationale, le lien qui a empêché la Confédération de tomber en morceaux[1] ».

Ce que le service étranger nous apporte, c'est une leçon d'énergie et de grandeur, des raisons d'espérer, d'avoir confiance

[1] William Martin : *Histoire de la Suisse.* Payot 1926 p. 121.

de garder l'esprit et les traditions qui ont permis à la Suisse de se renouveler, de siècle en siècle, sans renier son passé. Dans la période de décadence et de dissensions intérieures, du XVIe au XVIIIe siècle, l'esprit militaire, la volonté de défense, sentiment commun à tous les Suisses, resta vivant, malgré tout, entretenu par les officiers et les soldats rentrés au pays, après des années de service à l'étranger. Ils formèrent les cadres des milices cantonales, fournirent à l'armée fédérale son corps d'instructeurs, son état-major, sa doctrine, ses commandants en chef : les généraux Jean-Louis d'Erlach-Castelen (guerre de Trente ans ; organisateur du Défensional, première constitution militaire de la Confédération) ; Charles-Louis d'Erlach (1798), Aloïs de Reding (1798-1802), Nicolas-Rodolphe de Wattenwyl, (1805, 1809, 1813-14), Bachmann (1815), Guiguer-de Prangins (1830-31, 1838), de Donatz (1845), Dufour (1847, 1848, 1856-57).

La magnifique résistance à l'invasion de 1798-1802 a été organisée, soutenue par le dévouement, l'abnégation, l'exemple des hautes vertus militaires donné par les officiers, sous-officiers et soldats des régiments suisses de France, d'Espagne, du Piémont, de Hollande accourus à l'appel de la patrie en danger. Dans la *Revue militaire suisse*, de janvier 1944, M. Anderegg affirme avec raison que « c'est avant tout le service étranger qui rendait les Suisses conscients de leur caractère national, et non pas seulement cantonal. Le régiment était pour le jeune Suisse une école de recrues et de civisme dans le meilleur sens du terme : il y voyait le plus clairement le rôle de l'individu dans le cadre d'une communauté. » Les régiments étaient des colonies vivantes ayant leurs règlements, leurs usages, leur justice propre. Drapeaux, uniformes, batteries de tambours, répertoire des musiques, formule du serment gardaient leur caractère national. Les officiers étaient responsables de leur unité devant les autorités de leur canton. Les soldats étaient liés entre eux, et avec leurs officiers, par un *esprit de corps* très développé, une fierté collective d'appartenir

à un régiment illustre. Le serment était le lien mystique avec la patrie, un engagement devant Dieu.

La fraternité d'armes, la camaraderie, source du « moral » élevé des anciens Suisses dans les guerres d'indépendance, maintenait son influence bienfaisante dans nos régiments à l'étranger. Les règlements du XVIIIme siècle renfermaient des principes dont la valeur reste entière. Le manuel de psychologie du chef, destiné aux officiers du régiment des Gardes suisses de France, s'attachait à semer des sentiments d'honneur et d'affection dans le cœur du soldat : « Sachez acquérir le grand art de vous faire aimer, pour vous faire mieux obéir », conseillait le Lt. colonel Zimmermann, de Lucerne, à ses jeunes camarades. Les traditions du pays, l'entraînement physique, la pratique du tir, le chant, les jeux nationaux tenaient une grande place dans les programmes d'instruction. Soldats et officiers savaient ce que le pays attendait d'eux : la sauvegarde de son unité. Ce n'est pas pour de l'argent ou pour une vaine gloire que les régiments suisses, loin du pays, ont souffert et se sont magnifiquement battus, mais pour soutenir une politique suisse, pour que leur peuple puisse vivre en paix, librement, dans ses frontières inviolées, pour que le destin des cantons s'accomplisse dans l'honneur de servir et la beauté du sacrifice.

Ce *soldat de métier*, engagé pour trois à cinq ans, rengagé souvent pendant 25 ans, conservait comme un héritage sacré les qualités militaires que l'utilitarisme et le matérialisme n'avaient pu ébranler : le courage, la fidélité et la discipline. Revenu au pays, incorporé à la milice, il représentait le soldat professionnel au milieu des miliciens. Les officiers de tous grades rapportaient de leurs nombreuses campagnes leur aptitude au commandement et le sens des responsabilités.

Cette interpénétration de miliciens et de soldats de métier est une des caractéristiques de notre histoire militaire. Il est impossible de les séparer sans fausser tout notre passé. « Il n'y a jamais eu en Suisse antagonisme entre ces deux catégories

de troupes, a dit le colonel-divisionnaire Secretan. Il ne faut pas opposer, mais juxtaposer ces deux éléments de notre Etat militaire. »

Pour ces hommes des régiments suisses en service étranger qui incarnaient et perpétuaient si généreusement les vertus guerrières de l'ancienne Confédération, *l'honneur du régiment se confondait avec celui du Corps helvétique.* Une force intérieure les soutenait quand la déroute emportait les armées, comme un fleuve grossi par les pluies emporte tout ce qui est flottant. Parce qu'ils avaient accepté le sacrifice, ils résistaient au courant, fermes comme des rocs. Ce fut leur grandeur, à Meaux, à Dreux, à Malplaquet, à Fontenoy, à Rossbach, le 10 août 1792 aux Tuileries, à la Bérésina, en 1830 à Paris, en 1848 à Naples, en 1870 à Rome, partout où la situation était sans espoir. Le prince de Joinville qui les avait admirés aux journées de juillet 1830, écrit dans ses *Souvenirs* : « Que dire de ces superbes régiments suisses, par tradition séculaire l'infanterie la plus solide du monde ». La Suisse a fourni à l'Europe deux millions de soldats, cent mille officiers et huit cents généraux.

* * *

L'organisation, la préparation à la guerre des Suisses, à toutes les époques, a été basée sur une idée stratégique : *la garde des grands passages alpestres.* Si la Suisse n'a pas l'unité de races et de langues, elle est un tout géographique, un domaine délimité au nord et à l'est par le fossé du Rhin, au sud par la barrière des Alpes, à l'ouest par le rempart du Jura. Le plateau qui s'étend du lac de Constance au lac Léman est l'esplanade, le champ de Mars de cette forteresse, dont le Gothard est la citadelle. L'Helvétie romaine avait déjà atteint les frontières de la Suisse actuelle. Toutes les routes qui traversent les Alpes du nord au sud, le Grand-Saint-Bernard, le Simplon, le Gothard, le Splugen, la Bernina, ont une impor-

tance stratégique. Elles ont vu passer les légions romaines, les invasions barbares, les armées du Saint-Empire, celles des Suisses en marche vers la Lombardie. Tous les grands capitaines ont convoité la possession des hautes régions qui commandent ces grandes voies de communication ; car, qui tient le Saint-Gothard, tient les pays rhénans et la plaine du Pô, le nord et le sud.

C'est pourquoi Bonaparte jeta ses armées dans le massif central des Alpes, profitant de l'anarchie révolutionnaire et de la guerre civile qu'il avait introduites dans les Cantons désarmés, mutilés et pillés. Il avait besoin de cette position centrale. La possession de la Suisse assura le succès de ses opérations. Ce fut par le Saint-Bernard, le Gothard et le Splugen qu'il fit, en 1800, cette foudroyante descente en Lombardie qui aboutit à la victoire de Marengo.

Napoléon avait reconnu que celui qui occupe les Alpes centrales possède sa liberté de manœuvres, peut tourner comme il l'entend les défenses de son adversaire, l'atteindre en son point vulnérable : ses bases de ravitaillement, ses lignes de communications. C'est pourquoi, il déclarait en 1803 : « Je ne souffrirai jamais en Suisse une autre influence que la mienne, dût-il m'en coûter cent mille hommes ».

Libérée de la tutelle napoléonienne, la Suisse réorganisa ses forces et transforma ses milices cantonales en armée fédérale. La neutralité désarmée, cause de l'invasion de 1798, avait prouvé qu'il est dangereux pour un pays d'être prospère matériellement et faible militairement. L'armée allait ressusciter dans une patrie restaurée, plus unie et fortifiée par l'épreuve. L'esprit militaire avait entretenu dans le cœur du peuple, comme une flamme secrète, la certitude de la délivrance. La longue résistance à l'occupation (1798-1803) avait renouvelé cette passion de l'indépendance, ce désir violent de rester maître chez soi.

Dans le cours du XIXe siècle, l'armée de la restauration nationale tendit à l'uniformité des méthodes d'instruction.

Les milices cantonales achevèrent de se fondre dans une organisation centralisée. Les officiers et sous-officiers des régiments suisses de France, d'Espagne, de Hollande, de Naples et de Rome, supprimés de 1830 à 1870, formèrent, tout naturellement, les cadres et les instructeurs de l'armée nouvelle.

A chaque conflit européen, les frontières ont été gardées et la neutralité suisse respectée par les belligérants. La volonté nettement affirmée du gouvernement fédéral de ne tolérer aucune violation de territoire a permis à la Suisse de retrouver son équilibre politique et sa situation morale en Europe.

L'importance des routes alpestres a été déterminante dans tous les conflits qui se sont déroulés en Europe centrale, au XIXe siècle. Tous les plans stratégiques des états-majors français, allemands, autrichiens, italiens ont tenu compte du danger que constituerait pour une armée opérant soit au sud, soit au nord des Alpes, une offensive ennemie débouchant de la Suisse. Il en résulte qu'aucun belligérant ne peut laisser à son adversaire l'avantage certain que serait pour lui la base helvétique, avec ses ressources et ses voies de communication. *La Suisse ne peut donc demeurer en dehors d'une guerre européenne qu'à une condition, c'est qu'elle soit prête et capable de faire respecter son territoire.* L'histoire nous apporte la preuve qu'une Suisse faible et désarmée attire l'envahisseur, et qu'une Suisse en armes et vigilante risque fort d'être épargnée par les belligérants.

La guerre mondiale de 1914-1918 et celle de 1939-1945 ont confirmé les enseignements du passé. Si la Suisse a été préservée de la guerre, elle le doit à la prévoyance de ses autorités, à l'attitude énergique et résolue de son armée, à l'idée qu'avaient de sa résistance possible les chefs des armées voisines, à sa situation géographique. Les deux groupes de belligérants comptaient sur le dispositif de notre armée pour couvrir leurs flancs.

Les progrès techniques qui résultent de l'effort patient et continu pour le perfectionnement des institutions militaires,

les sacrifices consentis par la nation ont démontré la nécessité d'une armée forte, seul moyen de préserver le pays de la guerre.

L'esprit de notre armée subit plus fortement qu'ailleurs l'influence de l'opinion, mais il se rattache, d'autre part, aux traditions qui ont fait la force de l'ancienne Suisse. L'atavisme et le niveau élevé de l'instruction publique expliquent, et rendent possibles, les résultats obtenus par les méthodes rapides de formation du soldat, qui diffèrent essentiellement de celles d'autres armées. Les officiers étrangers qui assistent à nos manœuvres et visitent nos écoles militaires, insistent tous dans leurs jugements sur cet atavisme, sur l'esprit militaire de la race, sur les qualités morales. Le général Langlois écrivait en 1906, dans le *Temps* : « Le facteur dominant dans l'armée suisse est sa force morale, tout à fait exceptionnelle ». En 1908, le général Bonnal déclarait, après les manœuvres du 3me corps : « Cette armée apparaît comme très redoutable, grâce aux qualités de race du soldat ». Le 5 septembre 1912, après les manœuvres auxquelles assista l'empereur Guillaume II, on pouvait lire dans le *Figaro* : « Les Suisses sont les fils de ces superbes soldats qui ont rempli l'Europe de leur gloire et combattu sur tous les champs de bataille... Envahir la Suisse semble presque impossible. » En 1915, le colonel Roosevelt proposait à ses concitoyens de suivre l'exemple suisse, mais il ajoutait : « Nous ne pouvons imiter l'armée suisse sans imiter *l'esprit suisse* ». La *Gazette de Cologne* rendait hommage à l'intelligence et au zèle du soldat suisse, à son esprit aventureux aux avant-postes « qui pourrait bien être l'héritage du passé guerrier de la nation » (cité par la *Gazette de Lausanne* du 7 septembre 1912).

Devant une assemblée d'officiers, à Liverpool, le major Seely, de l'armée anglaise, en racontant ses impressions des manœuvres du 2me corps, louait l'endurance, la souplesse dans le terrain, l'aptitude à la marche, la discipline de feu, l'entrain de l'infanterie suisse, la mobilité de la cavalerie, les mises en position rapides de l'artillerie, et les valeurs morales

qui ont leur source vive dans l'histoire du peuple suisse. (Cité par la *Gazette de Lausanne* du 4 janvier 1907.) Le *Temps* du 24 septembre 1910 consacrait un article aux manœuvres suisses : « L'infanterie suisse a paru au-dessus de tout éloge. Fidèle aux qualités traditionnelles qui lui ont valu sa réputation historique, elle a montré une fois de plus l'endurance, la gravité avec laquelle le soldat accomplit sa tâche civique. » (Général Mercier.)

Ces citations dont il serait facile d'allonger la liste, prouvent *la persistance des traditions* que les générations se transmettent comme le flambeau du coureur antique. La guerre de 1914-18 nous a permis, une fois de plus, de constater que les qualités de notre soldat ne s'étaient pas perdues. Douze mille Suisses, engagés volontaires, ont fait campagne dans les rangs de la Légion étrangère : 8000 sont tombés sur l'Aisne, en Champagne, dans la Somme, à Verdun, dans les Vosges. Ces hommes, originaires de tous les cantons, se sont battus splendidement. Ils ont valu au drapeau du régiment de marche de la Légion la plus haute distinction de l'armée française : la croix de la Légion d'honneur. Cités sept fois à l'ordre de l'armée, les Suisses ont été les premiers à porter la fourragère rouge. La croix de guerre a été attachée six fois à leur drapeau et la médaille militaire acheva de rendre célèbre cet « héroïque régiment que son esprit de sacrifice et sa bravoure légendaire ont placé au premier rang ». (Citation de 1919.)

Il est bon de rappeler que la Légion étrangère a été créée en 1831, par le roi Louis-Philippe, pour recueillir les hommes licenciés des six régiments suisses de France, supprimés en 1830. Plus de 40 000 Suisses ont servi jusqu'à aujourd'hui à la Légion.

* * *

Comment caractériser l'esprit particulier qui anime l'armée suisse ? On peut le définir en disant qu'en Suisse le milicien est continuellement soldat, même s'il n'est pas sous les armes,

alors qu'ailleurs l'homme n'est qu'occasionnellement soldat, lorsqu'il fait son année ou ses deux ans de service. C'est l'opinion du sénateur Klofac, président de la commission de l'armée tchécoslovaque envoyée en Suisse, en 1924.

Le général Bordeaux, admirateur sincère de notre armée, croit, comme le général Langlois, que notre régime de milices n'est pas un article d'exportation. Avec beaucoup d'officiers français, il estime ce système inapplicable en France. Il n'hésite pas à déclarer que pour l'adopter il faut avoir l'esprit de milice qui n'existe pas en France, l'atavisme et les traditions que la Suisse possède au plus haut point. « Le système des milices, explique-t-il, exige, à la fois, la fermeté du pouvoir, la fixité des institutions, une soumission naturelle et individuelle. Pour l'introduire en France, il faudrait créer un esprit nouveau que ni la force, ni le temps ne réussiraient à imposer au pays. »

« Les milices suisses demeurent le type et le modèle de ce genre d'armée. Mais il faut savoir que c'est une institution séculaire et unique en son genre. » Le général Bordeaux démontre que le service obligatoire remonte aux origines de la Confédération. « Ainsi le peuple suisse a été l'héritier de la Grèce et de Rome, où le service du pays primait toute autre activité. A travers les vicissitudes de l'histoire, l'institution, dans son principe et son ensemble, s'est conservée en Suisse où l'esprit des vieux cantons s'est transmis à tous les autres. Dans leur histoire propre, puis au service étranger, les soldats suisses ont acquis une renommée dont ce peuple a précieusement conservé la tradition. »

Quel est donc cet esprit de milice, et quelles en sont les formes ? Le général Bordeaux a trouvé pour le définir une formule heureuse : « *Le milicien est soldat à domicile.* Il en garde l'empreinte et il en conserve les marques tangibles : il a chez lui ses armes, ses vêtements de revue et de campagne, son équipement ; il doit entretenir tout cela avec soin, sous peine de sanctions rigoureuses. Il est attaché à son arme et

notamment à son fusil, comme à un fidèle ami. » Et le général Bordeaux décrit la période d'instruction des recrues, l'emploi du temps sans interruption ni repos, les rappels sous les armes chaque année, pendant 10 à 12 ans ; aucune excuse n'étant valable. Il souligne le travail intensif des troupes, l'effort intellectuel des états-majors, l'entraînement méthodique et les fatigues supportées sans murmures, qui sont la règle. Les généraux français Faurie, Débeney, de Torcy, Clément-Grandcourt expriment la même admiration.

On retrouve les mêmes conclusions sous la plume d'officiers de tous pays qui ont observé nos soldats, étudié le rendement de notre système. Après les manœuvres de la 3me division, en 1930, le major allemand von Villiez, dans un compte rendu reproduit par le *Bund*, emploie les mêmes arguments que les Français : « Cette *armée nationale*, dans le vrai sens du mot, a créé *un système* adapté aux conditions spéciales du pays, *qui ne pourrait être imité sans autre par aucune autre nation*. En effet, *la première condition nécessaire* à l'application d'un tel système doit être un esprit *patriotique*, *une discipline nationale dans toutes les classes de la population. Là où cette condition, naturelle en Suisse, n'existe pas, il serait dangereux pour un autre pays de donner ainsi à ses citoyens, bourgeois, paysans, ouvriers, la garde personnelle et permanente de leurs armes et de leur équipement, comme c'est le cas en Suisse.* » Le goût du tir au fusil est relevé par tous ces observateurs de notre armée.

Nous n'avons pas à nous glorifier de ces jugements de militaires étrangers, à les attribuer à nos propres mérites. Nous sommes avant tout redevables de ces résultats honorables aux traditions restées vivantes dans l'âme populaire. L'armée représente, pour nous, une grande force du passé, une assurance pour l'avenir, un élément d'ordre, d'union, de durée. Le cœur du soldat n'a pas changé, ni les principes, ni la doctrine. La croix du drapeau est restée le signe de la foi. L'esprit des anciens guide encore, sur les routes, le pas

de nos troupes. Le pays réel, c'est la vieille Suisse qui survit, qui veut vivre, qui résiste et conserve à notre peuple sa santé morale. Nous sommes gouvernés par nos morts ; une armée, comme une nation, compte plus de morts que de vivants. L'armée invisible et silencieuse de ceux qui sont tombés pour que vive le pays est toujours présente, elle accompagne la jeune armée et lui rappelle que l'œuvre des générations n'est jamais finie.

A travers les siècles, le sentiment de la liberté est resté, pour nous, comme une protestation instinctive contre la haine, un appel à la compréhension. Sa grandeur et sa noblesse s'imposent avec une force renouvelée dans la détresse et la pitié d'une Europe meurtrie et déchirée par deux guerres d'une effroyable cruauté. Nous comprenons mieux, en présence des « idéologies » qui continuent à s'affronter pour la domination du monde, combien notre idéal de liberté est d'essence supérieure, puisqu'il est fondé sur une volonté d'alliance, par delà ce qui divise les hommes, souffle fraternel qui élève les peuples au-dessus des faiblesses humaines, jusqu'à l'amour du prochain.

L'esprit de l'armée suisse s'est constitué dès l'origine, au moyen âge, par la collaboration des classes, malgré les préjugés et les oppositions qui, ailleurs, engendraient la haine, l'envie, la guerre et la ruine. Au prix de sacrifices sans cesse renouvelés, elle a maintenu et confirmé ses franchises et ses libertés. Les Suisses n'ont jamais oublié que l'indépendance politique est inconcevable sans la préparation à la guerre. La liberté a grandi sous la garde de cette invincible infanterie qui veillait aux portes de la cité, inspiratrice d'un ordre, d'une discipline, d'un esprit nouveau que le soldat suisse continue à affirmer, chaque fois qu'il quitte son foyer, tout armé et équipé, pour marcher au drapeau.

Le lien fédéral, par la fraternité des armes, grandie sur les champs de bataille, a rassemblé des races, des religions, des classes sociales différentes autour d'un serment et d'une

croix. Notre idéal national proclame une vérité de caractère universel et largement humain. Le patriotisme suisse est, par lui-même, un élément de morale internationale.

* * *

La préparation morale et spirituelle de l'armée est une des tâches les plus importantes du commandant en chef. Le général Guisan a voué une attention particulière au maintien d'un moral élevé pendant le service actif 1939-1945. Il s'est constamment appuyé sur la tradition, il a recherché les moyens de développer la valeur individuelle de l'homme. Aux délégués des sous-officiers, à Arbon, le 30 mai 1943, il rappelait : « Il faut toujours revenir aux débuts de notre histoire et à ses leçons. Les premiers Confédérés voulaient être maîtres dans leur propre maison, ils se tinrent toujours prêts au combat. » Il insiste sur cette ancienne tradition qu'est pour le soldat suisse d'avoir ses armes, son équipement, ses munitions à son domicile pour accélérer la mobilisation. La préoccupation constante du général Guisan a été de préparer une méthode de combat particulièrement suisse, agressive et active, qui nous permette de faire valoir nos meilleurs avantages. L'idée du réduit, de la force du terrain augmentée par la fortification, de la montagne « notre meilleur allié », a été un élément de confiance et de sécurité qui a renforcé l'esprit de résistance et affermi la volonté de tenir, même sans espoir.

Dans ses ordres d'armée, il a insisté sur le devoir de chacun de résister sur place, de combattre jusqu'à la dernière cartouche : « Tant qu'un homme a encore une cartouche à tirer ou son arme blanche, il n'a pas le droit de se rendre... Ce n'est pas seulement l'efficacité du feu qui procure à l'assaillant le succès ; c'est surtout l'effondrement de la volonté du défenseur de combattre jusqu'au bout. »

Dans une heure particulièrement grave, il eut cette belle pensée de chef de convoquer au Grütli, le 25 juillet 1940,

tous les officiers supérieurs de l'armée revêtus d'un commandement. Le drapeau du bataillon 87, d'Uri, se dressait en face d'eux. Le général leur donna cette double consigne : volonté de résistance à toute agression venant de l'extérieur, comme aux divers dangers intérieurs, relâchement, défaitisme ; confiance en la valeur de cette résistance. Il ajouta : « J'ai tenu à vous réunir en ce lieu historique, terre symbolique de notre indépendance, pour vous mettre au courant de la situation, et vous parler de soldat à soldats. Nous sommes à un tournant de notre histoire. Il s'agit de l'existence même de la Suisse.

» Ici soldats de 1940, nous nous inspirerons des leçons et de l'esprit du passé pour envisager résolument le présent et l'avenir, pour entendre l'appel mystérieux qui monte de cette prairie. »

« La solennité de l'heure, remarque le général dans son rapport (page 204), la grandeur du lieu, la cohésion et la camaraderie des chefs dans ce grand rassemblement, firent beaucoup, ce jour-là, pour rapprocher les esprits et les cœurs. »

Dans un ordre d'armée lu à toutes les troupes, après ce « Rapport d'armée », il était question de la situation nouvelle, de la possibilité d'être attaqués sur tous les fronts à la fois, de la mission historique, invariable de l'armée.

La commémoration du 650me anniversaire de la Confédération associa l'armée aux fêtes de Schwyz. Les cérémonies des « promotions » de Sempach et des Rangiers, auxquelles les nouveaux commandants d'unités d'armée et de régiments furent investis de leur commandement, laissèrent une impression profonde. A Sempach, le 28 décembre 1943, le général les exhorta à « se recueillir sur ce champ de bataille, en un lieu où jadis coula le sang des guerriers suisses ». Il fit observer une minute de silence « à la mémoire de ceux qui tombèrent pour l'indépendance du pays », au roulement des tambours : « Pour notre terre et nos morts », la double ligne des nouveaux promus, au garde-à-vous, sabre tiré, face aux drapeaux d'un régiment d'infanterie lucernois, d'une compagnie d'hon-

neur et d'une fanfare, écouta, immobile, la voix du passé. « Croire au pays et à son destin de liberté, dit le général, croire à la force morale qui compense la faiblesse du nombre. » La prière et le chant élèvent les cœurs.

Six fois, des fêtes de Noël célébrées dans les champs, en forêt, à la montagne, dans les forteresses, au cœur d'une vieille ville, dans toutes les troupes, permirent de puiser des forces nouvelles pour que chacun remplisse sa tâche au plus près de sa conscience.

« L'hommage aux drapeaux » le 20 août 1945, sur la place du Parlement, à Berne, par lequel le général prit congé de l'armée, devant une foule immense et recueillie, fut le dernier acte, d'une imposante grandeur, de cette école magnifique : le service actif. Le soir même, à son P.C. de Jegenstorf, le général s'adressait une dernière fois à ses subordonnés. Il reprit une idée qui lui est chère, celle des méthodes originales suisses, pour résoudre, non seulement les problèmes de tactique et de stratégie, mais aussi les grandes questions économiques sur le plan universel. « Il y aura toujours pour les résoudre une solution suisse. Tout ce que nous avons accompli jusqu'ici d'utile et de durable procédait, justement, d'une solution, d'une pensée suisses. Ce seront toujours pour nous les meilleures, les plus pures. »

Et cette vérité de tous les temps que *l'homme reste l'arme principale*, l'élément essentiel, constant du succès. Ses instincts, ses passions ne varient pas. Les inventions les plus perfectionnées de la technique moderne sont impuissantes à donner la victoire, quand le combattant n'a pas les qualités physiques et morales qui seules assurent la supériorité. Ce n'est pas la hallebarde, ni la pique, ni le mousquet, ni le fusil, ni le canon, ni la mitrailleuse, le char d'assaut ou l'avion, machines sans âme, qui se battent, mais l'homme avec ses réflexes, sa volonté, son intelligence. C'est lui qui se dévoue et meurt. « L'homme éduqué en soldat, héritier d'une tradition militaire, lié par un serment, fidèle à sa consigne. A vous Messieurs, de conserver,

de développer cette valeur, de veiller à ce qu'elle ait toujours la place qui lui revient dans notre éducation militaire : la première. » (Rapport d'armée de Jegenstorf, le 20 avril 1945.) La formation du caractère et de l'intelligence doit être le couronnement de cette éducation, et la préparation spirituelle n'atteint son but qu'avec le secours de la religion.

Les muscles d'acier, le cœur de bronze, la discipline du rang des piquiers suisses du XVe siècle, ont créé l'infanterie européenne. Le courage tranquille, la fidélité au devoir des régiments suisses à l'étranger, mousquetaires, fusiliers et grenadiers, ont protégé la neutralité et l'indépendance de la Suisse, depuis Marignan; c'est à eux seuls qu'on le doit. Mais c'est à eux seuls que revient aussi la gloire d'avoir, pendant plus de trois siècles, développé le sentiment national, créé la pensée d'Etat suisse.

Les milices cantonales, puis l'armée fédérale et celle d'aujourd'hui, ont recueilli l'héritage de ces traditions qui nous ont valu le respect de l'Europe et la sauvegarde de notre indépendance.

Pour clore cet essai d'analyse des bases sur lesquelles repose le moral de notre armée, nous ne pouvons mieux faire que de citer, une fois encore, le général Guisan : « L'esprit de notre armée, sa cohésion, sa volonté de résistance, dépendent non seulement de sa préparation technique, mais aussi de la continuité des grandes traditions qui mettent au cœur de l'homme la fierté nationale, l'orgueil d'appartenir à une armée riche en souvenirs héroïques. »

Il sera nécessaire de nous souvenir de ces vérités historiques si, dans le monde nouveau qui s'élabore, nous sommes obligés de prendre des décisions graves, car il nous faudra chercher dans notre tradition militaire pour retrouver la signification véritable et profonde de notre communauté nationale.

MAJOR P. DE VALLIERE.